

Mission d'appui technique GEMAPI

Séance du 9 juin 2015



Crédit photo : Arnaud Bouissou/MEDDTL



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie
d'Île-de-France

www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Ordre du jour

- Éléments d'actualité
- Retour sur les travaux techniques de la mission d'appui
- Articulation avec le SDAGE
- Contour des compétences
- Mise au point d'une doctrine partagée
- Témoignage d'un territoire
- Perspectives pour l'automne



Législative et réglementaire

- Loi MAPTAM du 27/01/2014
 - Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016
 - Plusieurs décrets
 - Décret *mission d'appui* paru le 28/07/2014
 - Décret *taxe* non nécessaire → cf la note d'information de la DGCL du 11/09/2014
 - **Décret *digue* paru le 14/05/2015**
 - Décret EPAGE/EPTB parution possible dans les suites de la loi NOTRe
 - Décret pour le fonds de réparation des dommages causés aux biens des collectivités territoriales et leurs groupements
- Loi NOTRe
 - 2ème lecture en cours ; adoption prévue courant 2015
 - Modifications GEMAPI
 - Report de deux ans de l'entrée en vigueur → 1^{er} janvier 2018
 - Introduction d'une procédure ad-hoc simplifiée pour la transformation d'un syndicat mixte de bassin versant existant en EPAGE ou EPTB
 - Suppression de la nécessité de définir l'intérêt communautaire pour les communautés de communes → transfert « automatique » vers les CC comme pour les autres EPCI
 - Modification des compétences des départements



Décret digue

- Présentation par Jean-Marc KAHAN, chef du service technique de l'énergie électrique, des grands barrages et de l'hydraulique au Ministère de l'écologie



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Mise en œuvre et suivi de la feuille de route

- Appui administratif
 - Atlas documentaires des gouvernances (cf doc remis en séance)
 - Zoom par région
 - EPCI, SCOT, SAGE, TRI/SLGRI/PAPI, EPTB
 - Recensement en cours des ouvrages
 - Mise en ligne sur le site
- Communication / Information
 - Mise en place d'un espace dédié aux travaux de la mission d'appui sur le site internet de la DRIEE
 - Principaux textes
 - Travaux de la mission d'appui
 - Plaquette → Sortie de la loi NOTRe
 - Séance d'information élargie ?
- Appui juridique
 - Proposition doctrine
 - Tableau d'aide à la définition du contour des compétences
 - FAQ et appui aux demandes

Présentation du livret des cartes

- EPCI par type
- Principaux cours d'eau
- Unités hydrographiques (UH) Sageable
- SCOT croisés avec les TRI (Territoire à risque important d'inondation)
- Parcs naturels régionaux (PNR)
- EPTB du bassin
- SAGE du bassin
- Croisement Stratégies locales des TRI et UH Sageable
- Programmes d'actions et de prévention des inondations (PAPI)
- PAPI de seconde génération et TRI
- Rubrique 3.2.1.0. (Entretien de cours d'eau ou de canaux) de l'article R214-1 du code de l'environnement
- En cours, inventaire des systèmes d'endiguement avec les services des Ouvrages hydrauliques

EPCI par type du bassin Seine-Normandie



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Légende

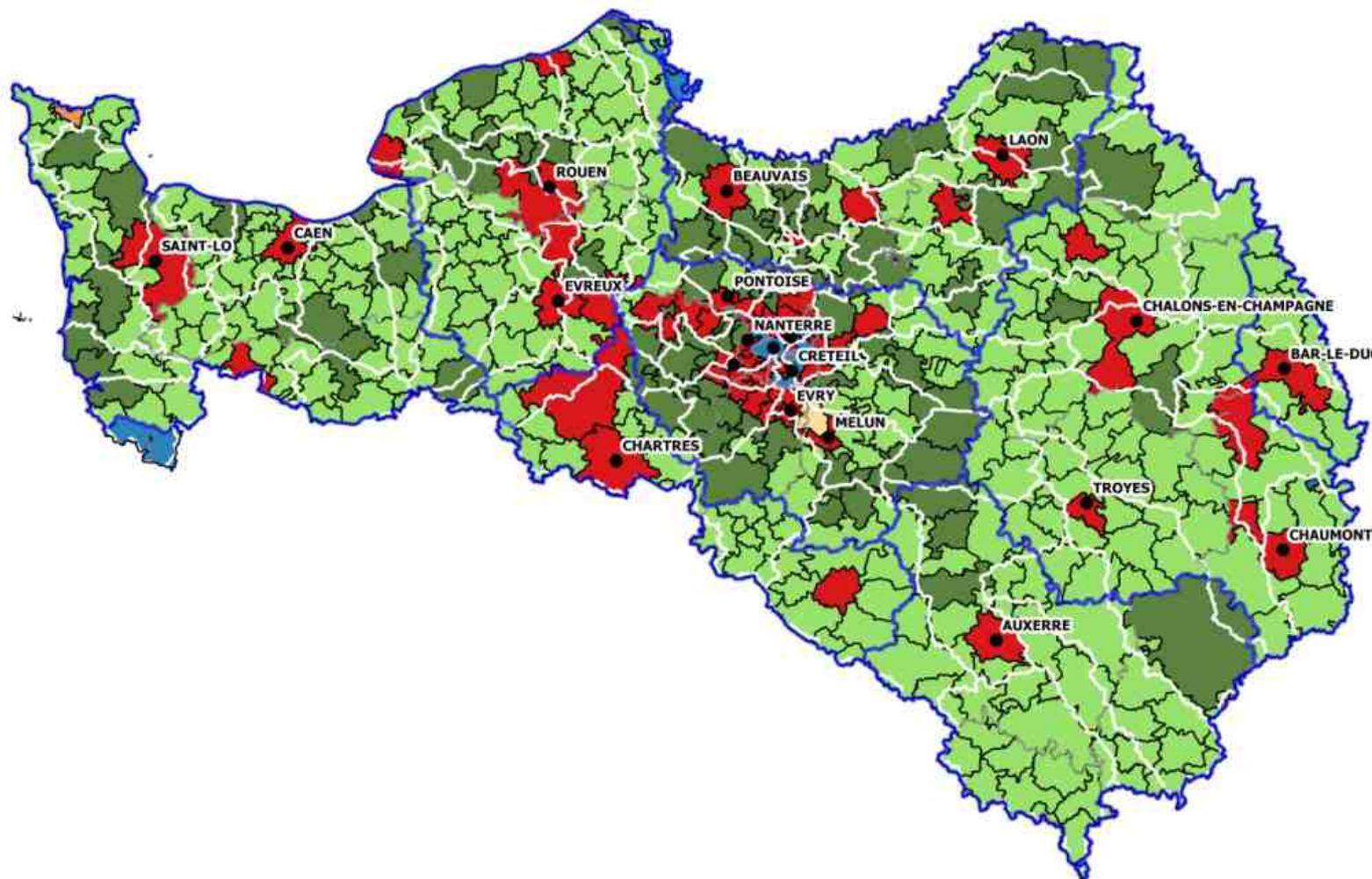
-  Communauté urbaine
-  Communauté d'agglomération *
-  Syndicat d'agglomération nouvelle
-  Communauté de communes (> 20 000)
-  Communauté de communes (< 20 000)
-  Commune isolée
-  UH SAGEABLE (contour blanc)
-  Préfecture

**Direction régionale et
interdépartementale de
l'environnement et de
l'énergie**

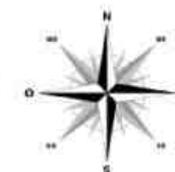
Délégation de bassin Seine-
Normandie

Sources : DRIEE/DBSN, ASPIC
2014

Réalisation : DRIEE mai 2015
par O. Chardaïre



* Communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-
Austreberthe est devenue Métropole Rouen
Normandie au 1/1/2015



0 20 40 km



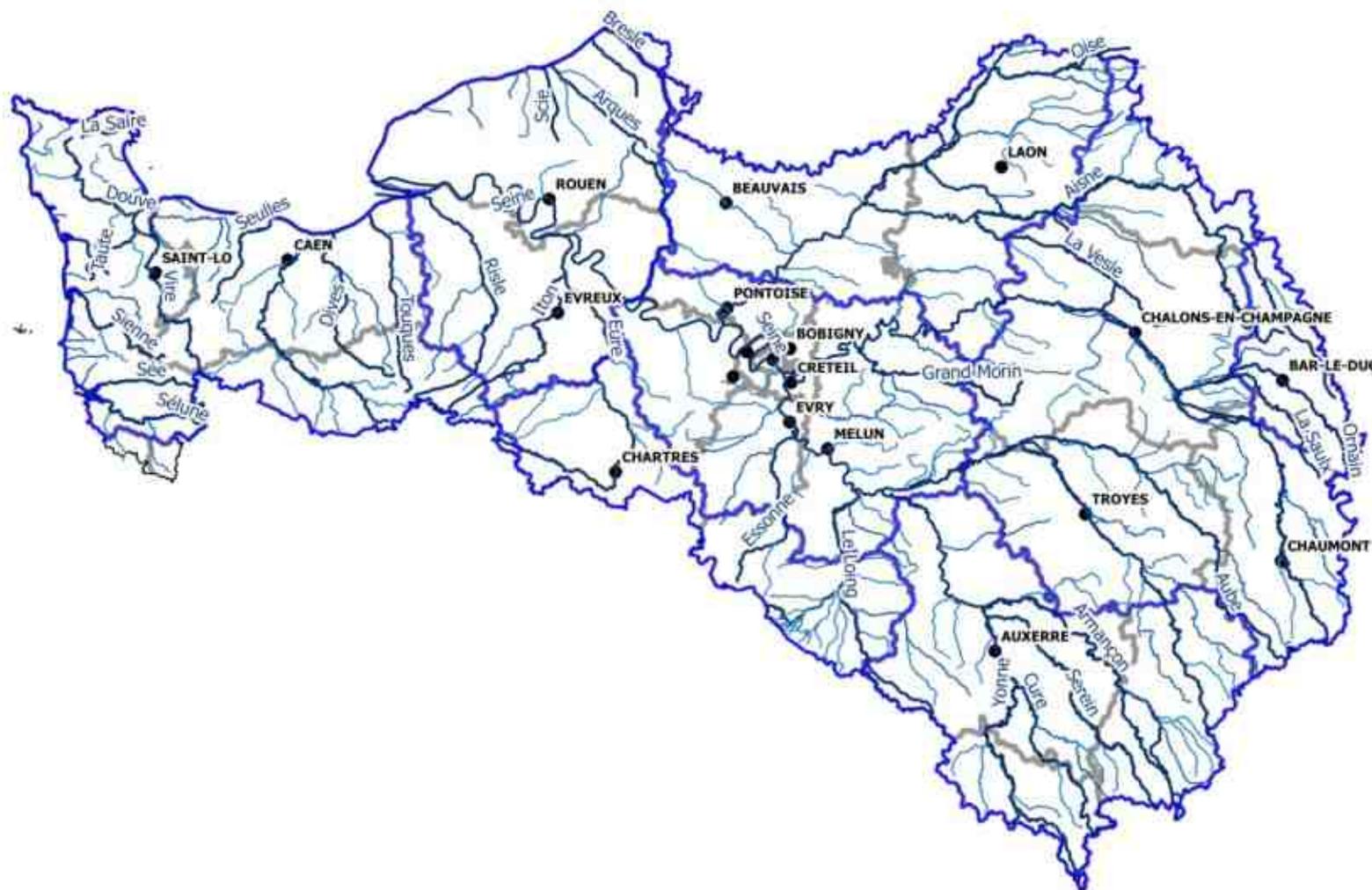
Principaux cours d'eau du bassin Seine-Normandie



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Légende

- Principaux cours d'eau
- Préfecture
- ▭ Limite régionale
- ▭ Limite départementale

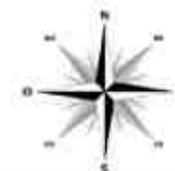


**Direction régionale et
interdépartementale de
l'environnement et de
l'énergie**

Délégation de
bassin Seine-Normandie

Sources : DRIEE/DBSN
Réalisation : DRIEE mai 2015
par O. Chardaire

0 20 40 km



UH Sageable du bassin Seine-Normandie



Légende

- UH Sageable (SDAGE 2016)
- Principaux cours d'eau
- Limite régionale
- Limite départementale
- Préfecture

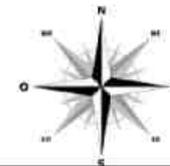


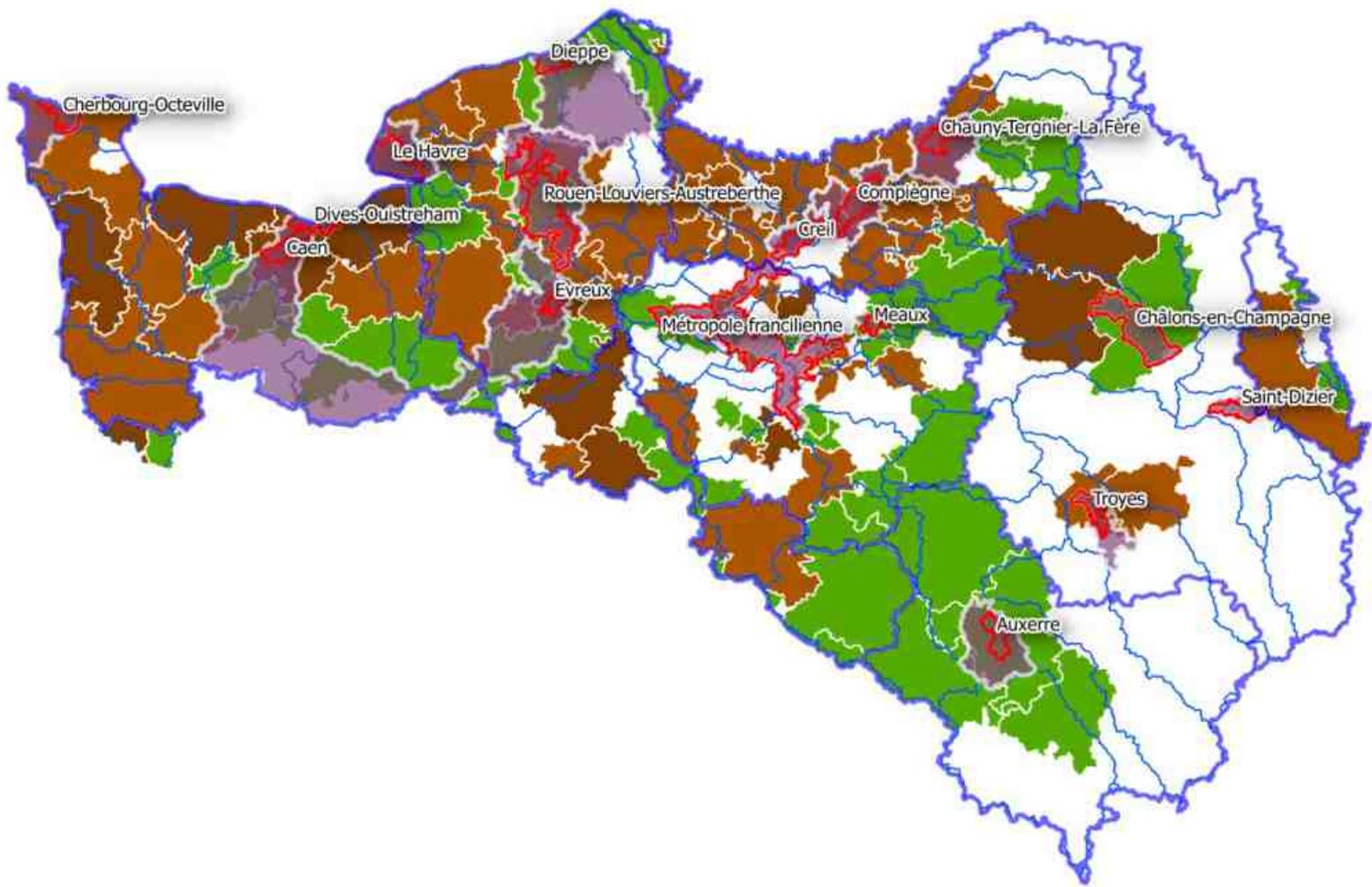
**Direction régionale et
interdépartementale de
l'environnement et de
l'énergie**

Délégation de bassin
Seine-Normandie

Sources : DRIEE/DBSN, AESN
Réalisation : DRIEE mai 2015
par O. Chardaire

0 20 40 km





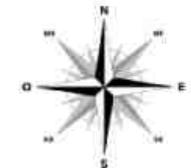
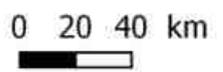
Légende

- TRI
- SLGRI
- Périmètre UH Sageable
- SCOT au 31/12/2014**
- Schéma en révision
- Schéma approuvé
- Scot en élaboration
- Limite régionale
- UH Sageable

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie
Délégation de bassin Seine-Normandie

Sources : DRIEE/DBSN - Données SuDocUH 31/12/2014

Réalisation : DRIEE juin 2015 par O. Chardaïre



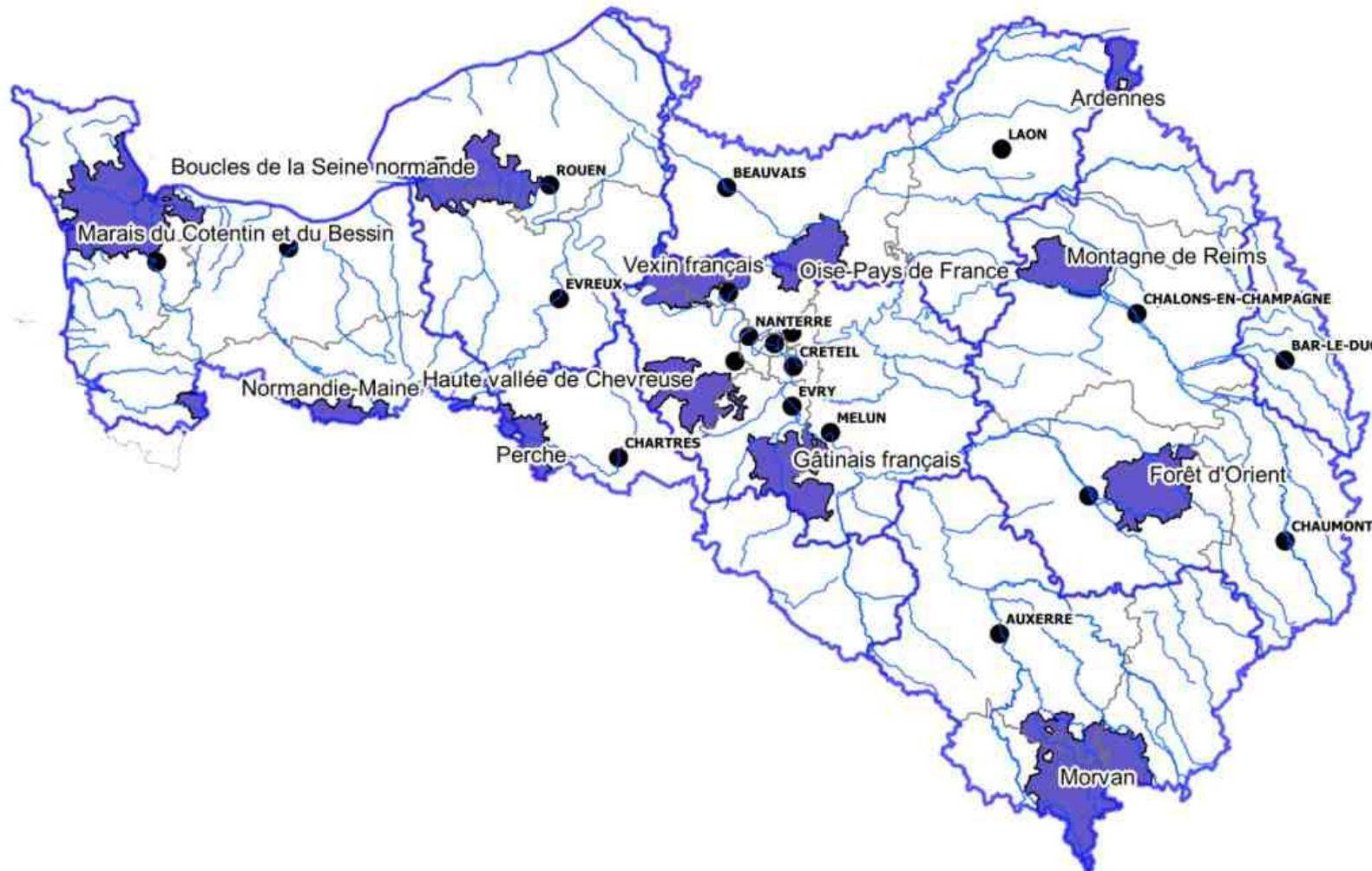
Parcs Naturels Régionaux (PNR) du bassin Seine-Normandie



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Légende

- Parc Naturel Régional
- Préfecture
- Limite départementale
- Limite régionale



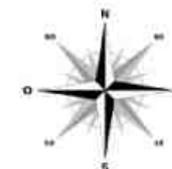
Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie

Délégation de bassin Seine-Normandie

Sources : DRIEE/DBSN - Source Muséum national d'Histoire naturelle

Réalisation : DRIEE mai 2015 par O. Chardaire

0 20 40 km

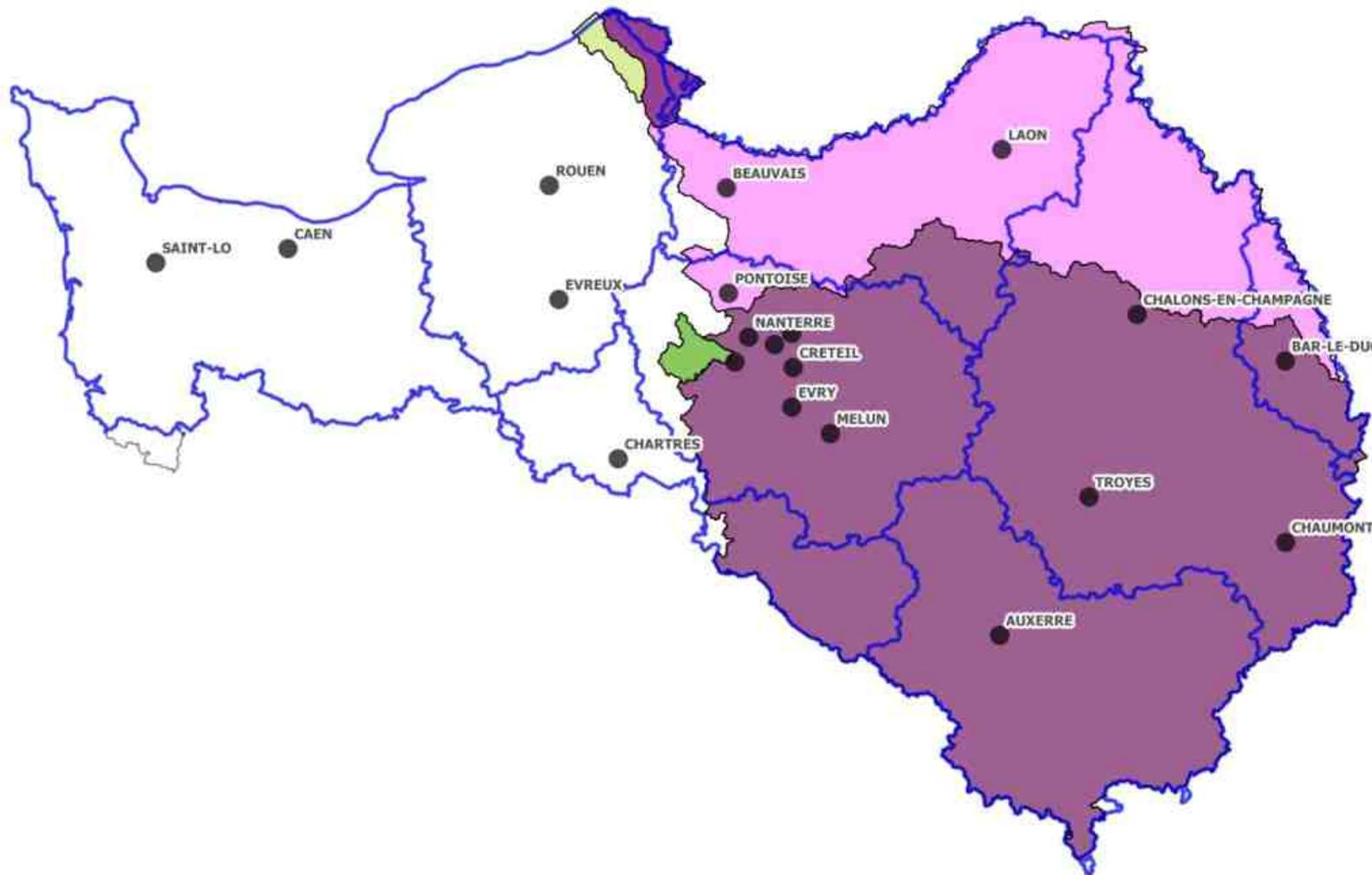


EPTB du bassin Seine-Normandie



Légende

-  EPTB BRESLE
-  EPTB OISE AISNE
-  EPTB SEINE
GRANDS LACS
-  EPTB MAULDRE
-  EPTB YERES
-  Limite régionale
-  Préfecture

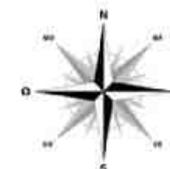


**Direction régionale et
interdépartementale de
l'environnement et de
l'énergie**

Délégation de bassin
Seine-Normandie

Sources : DRIEE/DBSN
Réalisation : mai 2015 par
O. Chardaire

0 20 40 km



SAGE du bassin Seine-Normandie

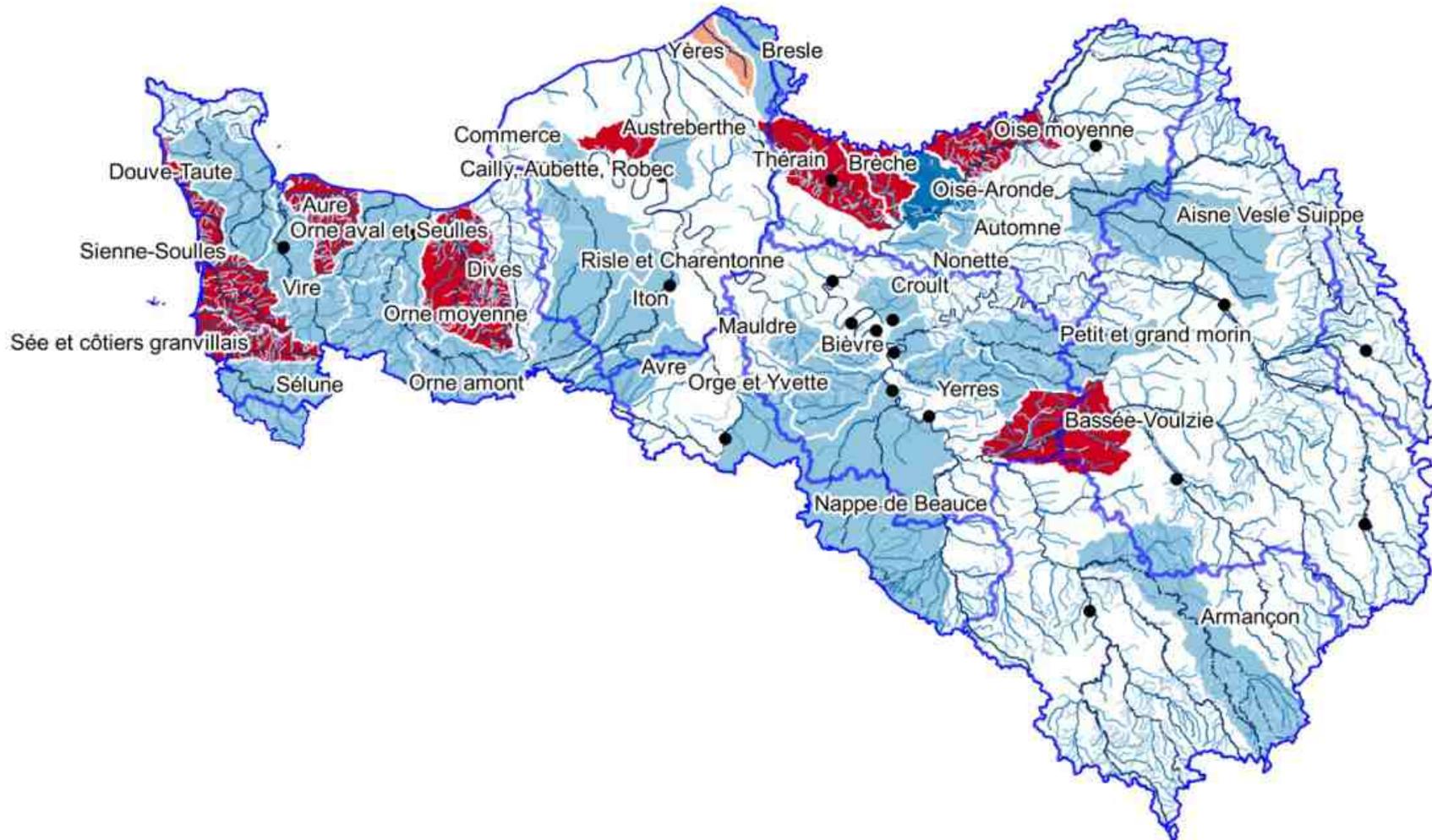


PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Légende

SAGE

- Elaboré ou mis en oeuvre
- A réviser d'ici 2018
- A élaborer d'ici 2018
- A élaborer d'ici 2021
- Limite régionale
- Préfecture
- Cours d'eau principaux

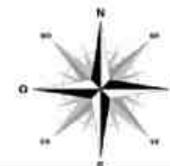


Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie

Délégation de bassin Seine-Normandie

Sources : DRIEE/DBSN, AESN
Réalisation : DRIEE mai 2015
par O.Chardaïre

0 20 40 km

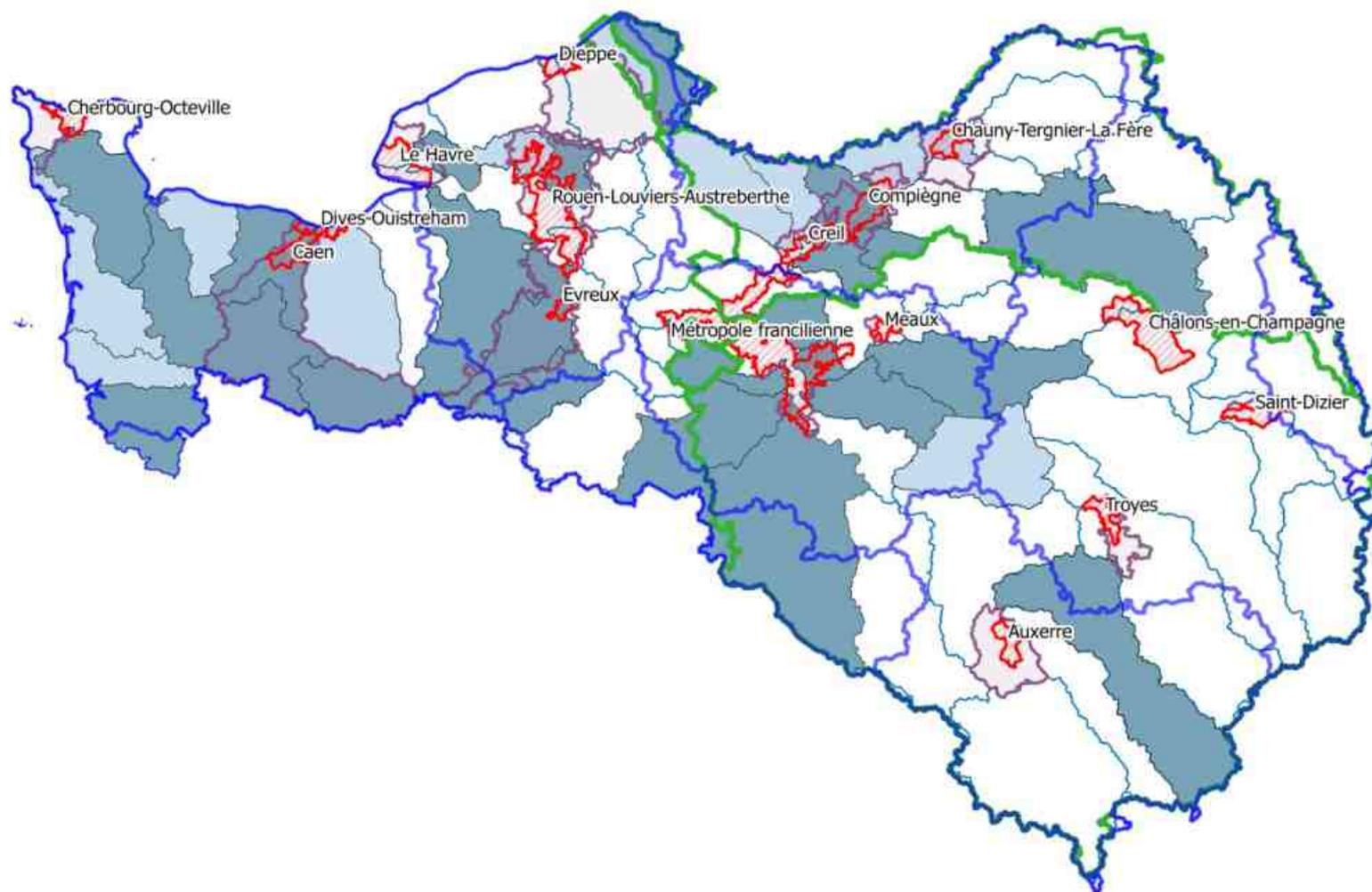


Croisement des Stratégies locales de gestion du risque inondation (SLGRI) et des unités hydrographiques (UH) Sageables sur la bassin Seine-Normandie



Légende

- Territoire à risque important d'inondation (TRI)
- Stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI)
- SAGE à élaborer
- SAGE existant
- UH Sageable
- EPTB existant

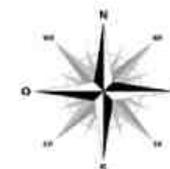


**Direction Régionale et
interdépartementale de
l'environnement et de
l'énergie**

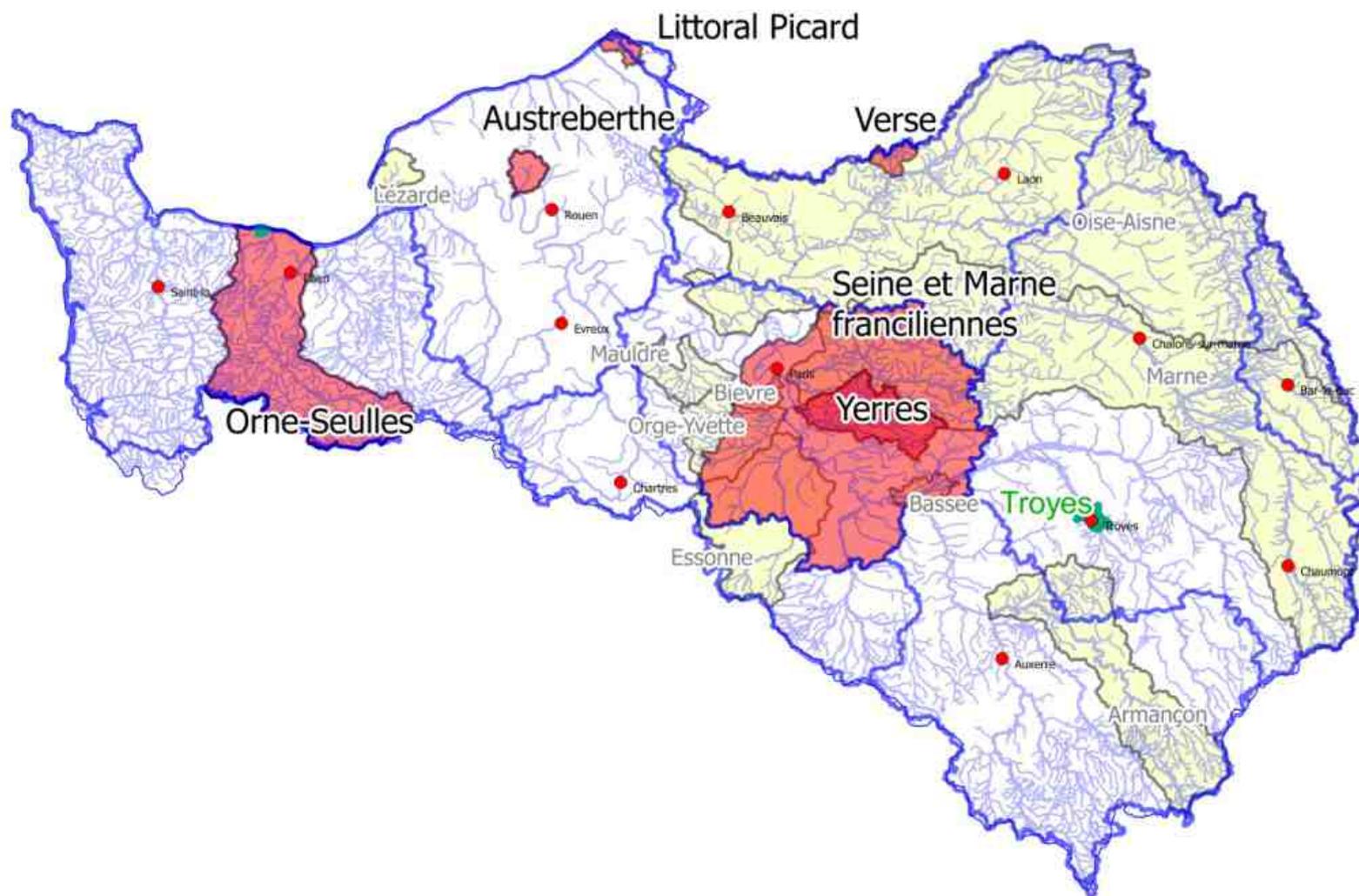
Délégation de bassin
Seine-Normandie

Sources : DRIEE/DBSN, AESN
Réalisation : DRIEE juin 2015
par O. Chardaïre

0 20 40 km



Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) du bassin Seine-Normandie



Légende

PSR

 Travaux PSR
labellisés ou inclus
dans PAPI labellisé

Programmes PAPI

 PAPI 1ère génération
(2003-2006)

 PAPI 2nde génération
(2011-...)

 Limite régionale

 Cours d'eau
principaux

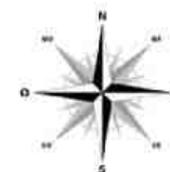
 Préfecture

**Direction Régionale et
interdépartementale de
l'environnement et de
l'énergie**

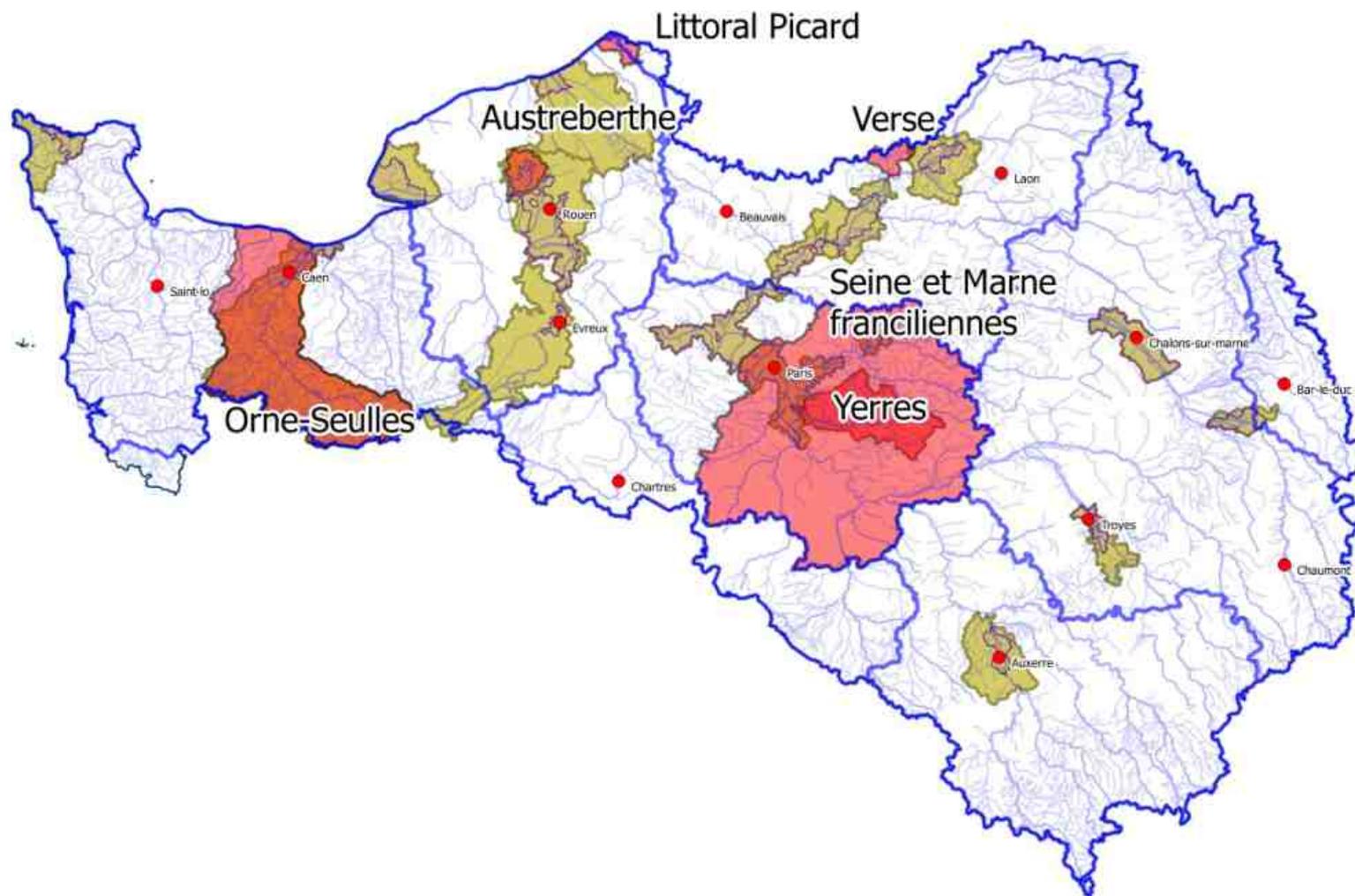
Délégation de bassin
Seine-Normandie

Sources : DRIEE/DBSN
Réalisation : DRIEE juin 2015
par O.Chardaïre

0 20 40 km



PAPI de seconde génération et directive inondation sur le bassin Seine-Normandie



Légende

Programmes PAPI

PAPI 2nde génération (2011-...)

Directive inondation

Territoire à risque important d'inondation (TRI)

Périmètre de la stratégie locale (SLGRI)

Limite régionale

Préfecture

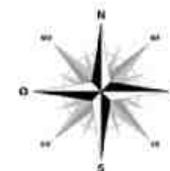
Cours d'eau principaux

Direction Régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie

Délégation de bassin
Seine-Normandie

Sources : DRIEE/DBSN
Réalisation : DRIEE juin 2015
par O.Chardaïre

0 20 40 km





Légende

-  Autorisation
-  Avis
-  Déclaration
-  DIG
-  Régularisation
-  Limite régionale
-  Limite départementale
-  Cours d'eau principaux



**Direction Régionale et
interdépartementale de
l'environnement et de
l'énergie**
Délégation de bassin
Seine-Normandie

Sources : DRIEE/DBSN
Réalisation : DRIEE juin 2015
par O. Chardaire

Mise en œuvre et suivi de la feuille de route

- Appui administratif
 - Atlas documentaires des gouvernances (cf doc remis en séance)
 - Zoom par région
 - EPCI, SCOT, SAGE, TRI/SLGRI/PAPI, EPTB
 - Recensement en cours des ouvrages
 - Mise en ligne sur le site
- Communication / Information
 - Mise en place d'un espace dédié aux travaux de la mission d'appui sur le site internet de la DRIEE
 - Principaux textes
 - Travaux de la mission d'appui
 - Plaquette → Sortie de la loi NOTRe
 - Séance d'information élargie ?
- Appui juridique
 - Proposition doctrine
 - Tableau d'aide à la définition du contour des compétences
 - FAQ et appui aux demandes



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE



Recherche sur le site Ok

- RISQUES ET NUISANCES
- EAU ET MILIEUX AQUATIQUES
- PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER
- RESSOURCES DU SOL ET DU SOUS-SOL
- ENERGIE CLIMAT AIR
- DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
- VÉHICULES

Accueil > Eau et milieux aquatiques > Politique de l'eau > Mission d'appui GEMAPI



EAU ET MILIEUX AQUATIQUES

- Politique de l'eau
- Consultation du public sur l'eau
- Les directives européennes
- Base réglementaire
- Police de l'eau et des milieux aquatiques
- Grand Paris et eau
- SAGE
- Gestion des poissons migrateurs
- Continuité écologique
- Mission d'appui GEMAPI
- Plan Seine
- Ressources en eau
- Schéma directeur des

Mission d'appui GEMAPI

La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles a créé la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (dite GEMAPI) et a instauré au niveau de chaque bassin une mission d'appui présidée par le Préfet coordonnateur de bassin. La présente rubrique a vocation à présenter et partager les travaux de cette mission.

Principaux textes

Principaux textes réglementaires et autres documents relatifs à la GEMAPI

Installation de la mission d'appui

Cet article présente l'installation de la mission d'appui : documents présentés en séance, compte rendu...

Les territoires de la Driee

- Délégation de bassin Seine Normandie
- Service police de l'eau
- Unités territoriales départementales

CITES

- La convention de Washington

Autorité Environnementale

- Avs et décisions

Liens utiles

- Directions départementales des territoires
- Notre région
- DREAL du bassin Seine

[Haut de page](#)



PR DE LA D'ÎLE-D

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES

Politique de l'eau

Consultation du public sur l'eau

Les directives européennes

Base réglementaire

Police de l'eau et des milieux aquatiques

Grand Paris et eau

SAGE

Gestion des poissons migrateurs

Continuité écologique

Mission d'appui GEMAPI

Plan Seine

Ressources en eau

Schéma directeur des données sur l'eau (SDDE)

Les EPTB du bassin Seine Normandie

Service police de l'eau

Débits et hauteurs des cours d'eau

Données qualité des cours d'eau et des milieux aquatiques en Ile-de-France

Les eaux souterraines

Principaux textes



24 février 2015 (mis à jour le 28 mai 2015)

Textes réglementaires en vigueur

[Décret n°2014-846 du 28 juillet 2014 relatif aux missions d'appui technique de bassin](#) (format pdf - 144.7 ko - 24/02/2015)

[Arrêté préfectoral n°2014364-0036 portant création de la mission d'appui technique du bassin Seine-Normandie](#) (format pdf - 1 Mo - 24/02/2015)

Nouveau

[Décret n°2015-528 du 12 mai 2015 relatif aux règles applicables aux ouvrages construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations et aux règles de sûreté des ouvrages hydrauliques](#) (format pdf - 256 ko - 28/05/2015)

Projet de textes en cours

[Projet de décret EPTB-EPAGE](#) (format pdf - 64 ko - 24/02/2015) et [projet d'arrêté EPTB-EPAGE](#) (format pdf - 64 ko - 24/02/2015) tels que soumis à la consultation à l'été 2014. Vous pouvez également consulter la page de consultation en ligne avec les explications pour le [décret](#) et l'[arrêté](#) (cliquer sur le lien décret ou arrêté)

Taxe : pas de projet de texte à ce jour (voir l'instruction fiscale)

Documents de communication

[Plaquette GEMAPI du ministère de l'écologie \(DGALN\)](#) (format pdf - 256 ko - 24/02/2015)

[Plaquette pédagogique du Ministère \(Avant et avec la réforme\)](#) (format pdf - 267.9 ko - 26/02/2015)

Pour une meilleure compréhension de la compétence GEMAPI

Les documents ci-dessous n'ont pas de valeurs réglementaires. Il s'agit de documents préparés par l'administration centrale du ministère de l'écologie permettant d'accompagner les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la GEMAPI

[Foire aux questions GEMAPI \(DGALN\)](#) (format pdf - 722.2 ko - 24/02/2015)

[ASA et GEMAPI](#) (format pdf - 126.3 ko - 24/02/2015)

[Etat questionnaire de diques et GEMAPI](#) (format pdf - 439.4 ko - 24/02/2015)

[Mise à disposition des diques et GEMAPIues](#) (format pdf - 183.7 ko - 24/02/2015)

[Action de certaines personnes morales de droit public et GEMAPI](#) (format pdf - 123.6 ko - 24/02/2015)

Dans la même rubrique

- ▶ Principaux textes
- ▶ Installation de la mission d'appui

S'abonner

Se désabonner



RISQUES ET
NUISANCES

EAU ET MILIEUX
AQUATIQUES

PATRIMOINE
NATUREL ET
PAYSAGER

RÉSSOURCES DU
SOL ET DU
SOUS-SOL

ENERGIE CLIMAT AIR

DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET
ÉVALUATION
ENVIRONNEMENTALE

VÉHICULES

Accueil > Eau et milieux aquatiques > Politique de l'eau > Mission d'appui GEMAPI > Installation de la mission d'appui



EAU ET MILIEUX AQUATIQUES

Politique de l'eau

Consultation du public sur
l'eau

Les directives européennes

Base réglementaire

Police de l'eau et des
milieux aquatiques

Grand Paris et eau

SAGE

Gestion des poissons
migrateurs

Continuité écologique

Mission d'appui GEMAPI

Plan Seine

Ressources en eau

Schéma directeur des
données sur l'eau (SDDE)

Installation de la mission d'appui



24 février 2015

La mission a été installée le 3 février 2015, lors d'une séance présidée par Alain VALLET, Directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie, délégué du bassin Seine-Normandie.

Après des propos introductifs, le rôle et la définition des missions de la mission d'appui ont été présentés, suivis d'un état de la connaissance dans le bassin. Puis ce fut un partage d'expérience autour des réflexions en cours menés par l'EPTB Oise-Aisne et l'EPTB Seine-Grands-Lacs.

Enfin, la DRIEE a proposé des modalités de fonctionnement aboutissant à un projet de feuille de route et des propositions de premiers éléments de doctrine.

Le compte rendu de cette séance sera prochainement mis en ligne dès son approbation.

Les documents présentés en séance sont en téléchargement ci-dessous.

[Présentation de la DRIEE](#) (format pdf - 1.9 Mo - 24/02/2015)

[Présentation de l'EPTB Oise-Aisne](#) (format pdf - 2.9 Mo - 24/02/2015)

[Présentation de l'EPTB Seine Grands Lacs](#) (format pdf - 3 Mo - 24/02/2015)

Dans la même rubrique

- ▶ Principaux textes
- ▶ Installation de la mission d'appui

S'abonner

Se désabonner

Mise en œuvre et suivi de la feuille de route

- Appui administratif
 - Atlas documentaires des gouvernances (cf doc remis en séance)
 - Zoom par région
 - EPCI, SCOT, SAGE, TRI/SLGRI/PAPI, EPTB
 - Recensement en cours des ouvrages
 - Mise en ligne sur le site
- Communication / Information
 - Mise en place d'un espace dédié aux travaux de la mission d'appui sur le site internet de la DRIEE
 - Principaux textes
 - Travaux de la mission d'appui
 - Plaquette → Sortie de la loi NOTRe
 - Séance d'information élargie ?
- Appui juridique
 - Proposition doctrine
 - Tableau d'aide à la définition du contour des compétences
 - FAQ et appui aux demandes



Mise en œuvre et suivi de la feuille de route

- Appui administratif
 - Atlas documentaires des gouvernances (cf doc remis en séance)
 - Zoom par région
 - EPCI, SCOT, SAGE, TRI/SLGRI/PAPI, EPTB
 - Recensement en cours des ouvrages
 - Mise en ligne sur le site
- Communication / Information
 - Mise en place d'un espace dédié aux travaux de la mission d'appui sur le site internet de la DRIEE (-:)
 - Principaux textes
 - Travaux de la mission d'appui
 - Plaquette → Sortie de la loi NOTRe
 - Séance d'information élargie ?

■ Appui juridique

- Proposition doctrine
- Tableau d'aide à la définition du contour des compétences
- FAQ et appui aux demandes



Articulation avec le SDAGE

- Rappel du cadre
 - Le PCB détermine le bassin, les sous-bassins ou les groupements de sous-bassins hydrographiques qui justifient la création ou modification d'un EPTB ou d'un EPAGE
- 5 scénarios proposés
 - S1 : éléments de doctrine
 - S2 : liste de territoires
 - S3 : carte à enjeux du projet de SDAGE (amendée avec d'autres critères)
 - S4 : carte à enjeux avec retour des acteurs
 - S5 : carte des périmètres Sageables
- Options retenues
 - intégration de cartes sur l'existant, y compris sur les ouvrages ;
 - travail sur les scénarios 1 et 2 : éléments de doctrine avec potentiellement liste de bassins prioritaires

Contour des compétences

- Présentation de la compétence GEMAPI et de compétences autres
 - Approche par la définition d'autres compétences parfois proches ou qui pourraient être connexes
- Déclinaison des missions associées
- Précisions des champs d'intervention et d'exemples d'action



| Compétences | Missions | Champs d'interventions et exemples d'actions |
|---|--|--|
| GEMAPI | | |
| <p>Politiques du Grand cycle de l'eau et de prévention des inondations</p> <p>Missions GEMAPI, affectées aux communes et aux EPCI-FP sur le fondement des articles suivants du Code Général des Collectivités Territoriales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L5214-16 3° (communautés de communes) - L5216-5 5° (communautés d'agglomérations) - L5215-20 6° (communautés urbaines) - L517-2 6° (Métropoles) | <p>1° Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique (L211-7 du Code de l'environnement)</p> | <p>Étude et mise en œuvre de stratégies globales d'aménagement du bassin versant (rétention, ralentissement, ressuyage de crues)</p> <p><u>Exemples</u> : restauration de champs d'expansion des crues, arasement de merlons, restauration d'espaces de mobilité du lit d'un cours d'eau, études géomorphologiques...</p> |
| | <p>2° entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau (L211-7 du Code de l'environnement)</p> | <p>Entretien des berges, de la ripisylve et des atterrissements : plans pluriannuels, opérations groupées, restauration morphologique de faible ampleur de lit mineur, curage...</p> |
| | <p>5° La défense contre les inondations et contre la mer (L211-7 du Code de l'environnement)</p> | <p>Entretien, gestion et surveillance des ouvrages de protection existants contre les crues et les submersions marines.</p> <p>Études et travaux neufs sur l'implantation de nouveaux ouvrages.</p> <p>Définition et régularisation administrative des systèmes d'endiguement.</p> <p><u>Exemples d'ouvrages concernés</u> : digues, barrages écrêteurs de crues, déversoirs de crues, ouvrages liés aux polders..</p> <p>Ne sont pas concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les ouvrages de lutte contre l'érosion du littoral - les ouvrages de correction torrentielle <p>Remarque : La gestion des ouvrages existants peut inclure l'entretien de la végétation sur le côté « cours d'eau » de digues</p> |
| | <p>8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines (L211-7 du Code de l'environnement)</p> | <p>Opération de renaturation et de restauration de zones humides, cours d'eau ou plans d'eau.</p> <p><u>Exemples</u> : actions en matière de restauration de la continuité écologique, de transport sédimentaire, de restauration morphologique ou de renaturation de cours d'eau, de restauration de bras morts, de gestion et d'entretien de zones humides (plans de gestions stratégiques, plans pluriannuels...).</p> |



| Compétences | Missions | Champs d'interventions et exemples d'actions |
|--|--|---|
| Hors GEMAPI | | |
| <p>Politiques du Grand cycle de l'eau</p> <p>Missions non affectées pouvant relever notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la compétence relative à la protection de l'environnement des communautés de communes (L5214-16 CGCT) ou à la protection et la mise en valeur du cadre de vie des communautés d'agglomérations (L5216-5-II-4° CGCT) et des métropoles (L5217-2-I-6°CGCT). - de la compétence des Conseils Généraux dans le cadre de l'aide à l'équipement rural : assistance technique départementale (L3232-1-1 CGCT) et solidarité des territoires (L1111-9 CGCT) - de la compétence des Conseils Régionaux en matière de développement et d'aménagement du territoire (L4221-1 et L1111-9 CGCT) | <p>3° L'approvisionnement en eau (L211-7 du Code de l'environnement)</p> | <p>Adducteurs eaux brutes et retenues d'eau brutes tous usages (eau potable, irrigation, hydroélectricité, navigation...)</p> <p>[Hors service public d'eau potable]</p> |
| | <p>4° La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols (L211-7 du Code de l'environnement)</p> | <p>Évaluation eaux pluviales et érosion à l'échelle d'un bassin ou sous-bassin versant</p> <p><u>Exemples</u> : Plans de lutte contre l'érosion. Implantation et entretien d'aménagements associés, réhabilitation de haies ou de talus, revégétalisation...</p> <p>[Hors ruissellement urbain]</p> |
| | <p>6° La lutte contre la pollution (L211-7 du Code de l'environnement)</p> | <p>Évaluation, lutte et prévention des impacts cumulés des pollutions à échelle d'un bassin ou sous bassin versant</p> <p><u>Exemples</u> : plans de réduction des apports polluants, plans d'adaptation des pratiques phyto-sanitaires et horticoles (PAPPH), rebouchage de forages, actions de lutte contre les marées vertes (L211-3-4°b CE)</p> <p>[Hors ruissellement urbain]</p> |
| | <p>7° La protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines (L211-7 du Code de l'environnement)</p> | <p>Gestion de la ressource, coordination des prélèvements et préservation de la ressource actuelle et future.</p> <p><u>Exemples</u> : plans de gestion de la ressource en eau (PGRE), soutien d'étiage, suivi des cumuls des prélèvements, actions en faveur des nappes stratégiques et de leurs zones de sauvegarde, registre des zones protégées (conchylicoles ou baignade).</p> |
| | <p>9° Les aménagements hydrauliques concourant à la sécurité civile (L211-7 du Code de l'environnement)</p> | <p>Systèmes de défense incendies Entretien, implantation et surveillance des ouvrages (retenues, réseaux... etc).</p> |
| | <p>10° L'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques existants (L211-7 du Code de l'environnement)</p> | <p>Canaux de navigation, fossés canaux et systèmes agricoles (irrigation ou assainissement), barrage anti sel...</p> |
| | <p>11° La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques (L211-7 du Code de l'environnement)</p> | <p>Stations de mesure, bancarisation, observatoires</p> |
| | <p>12° L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique (L211-7 du Code de l'environnement)</p> | <p>Secrétariat et animation d'un SAGE, d'un contrat de milieux</p> <p>Études préalables et de concertation nécessaire à l'échelle du bassin versant (définition des flux polluants maximum admissibles, plans de gestions de la ressource ou des zones humides, volumes prélevables...)</p> |

| Compétences | Missions | Champs d'interventions et exemples d'actions |
|---|--|--|
| Hors GEMAPI | | |
| Politique de prévention contre les inondations | Coordination, animation, information et conseil pour réduire les conséquences négatives des inondations, dans le cadre de démarches de gestion concertées (SLGRI, PAPI, ...) | Secrétariat, élaboration et animation d'une SLGRI , d'un PAPI et de démarches ad hoc de prévention des inondations. |
| Police général du maire (L2112-2, L2212 CGCT) | Planification et organisation de la gestion de crise en lien avec la compétence de police générale du maire (L2112-2, L2212 CGCT) Surveillance, prévision et alerte des inondations Dispositif de gestion de crise, et d'information des populations. Inventaire, entretien des repères de crues existant, implantation aux nouvelles crues exceptionnelles ou aux submersions marines (L563-3). | Élaboration de plans communaux de sauvegarde (PCS) et documents d'informations communaux sur les risques majeurs (DICRIM). Action d'accompagnement de planification et d'organisation de la gestion de crise (PCA, PPMS, ...) Information préventive, mémoire du risque, entretien et suivi des repères de crues, dispositifs complémentaires de prévision des crues. Mesures d'urgence : évacuation, mise en sécurité... |
| Politique du logement et du cadre de vie, aménagement du territoire | Actions de réduction de la vulnérabilité au risque inondation | Programmes d'actions de réduction de la vulnérabilité |
| | Adaptation du développement urbain au risque inondation | Prise en compte du risque inondation dans les projets urbains (SCOT, PLUi) |
| | Mise en valeur du littoral et gestion du trait de côte | Animation en faveur de la gestion intégrée de la mer et du littoral. Restauration du système littoral à l'échelle d'unités hydro-sédimentaires cohérentes. Relocalisations, recul des aménagements.. |
| Politique du petit cycle de l'eau L'alimentation en eau potable et l'assainissement sont des compétences obligatoires des communes (L2224-7 et L2224-8 du CGCT). Elles constituent des compétences optionnelles des communautés de communes (L5214-16 du CGCT) et des communautés d'agglomération (L5216-5-II CGCT). Elles constituent des compétences obligatoires des communautés urbaines (L5215-20) et des métropoles (L5217-2) | Alimentation en eau potable (art L 2224-7 et L2224-7-1 du CGCT) | Production par captage ou pompage, protection du point de prélèvement, traitement, du transport, du stockage et de la distribution d'eau destinée à la consommation humaine |
| | Assainissement des eaux usées (art L 2224-7 et L2224-8 du CGCT) | Contrôle des raccordements au réseau public de collecte, la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées, ainsi que l'élimination des boues produites. |



Doctrine : objectifs

- Encourager la création de structures répondant à la structuration du bassin sur la base
 - Missions EPTB , EPAGE ;
 - Taille critique moyens techniques, humains et financiers
 - Constitution de candidat
- Donner un cadre de déclinaison du SDAGE permettant de formuler les avis du Comité de bassin
- Accompagner les structures existantes



Doctrine : le contenu

- Rappel du contexte
- Points sur les syndicats mixtes (ouverts versus fermés)
- Définition des EPAGE et des EPTB
- Annexes
 - Point sur la taxe
 - Éléments cartographiques



Doctrine : grands principes

- Structures opérationnelles avec vocation de maîtrise d'ouvrage
- Approche globale de GEMAPI → intégration dans une même structure des thèmes gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Taille critique pour avoir les moyens
 - Financiers
 - Humains
 - Techniques
→ fusion, regroupement
- Émergence prioritaire (mais pas unique) sur les UH incluant un TRI (gestion des ouvrages hydrauliques)
- Distinguer les EPAGE : maîtrise d'ouvrage
des EPTB : coordination, travaux d'intérêt général

Doctrine : objectifs et statut

- Encourager la création de structures répondant à la structuration du bassin sur la base
- Donner un cadre de déclinaison du SDAGE permettant de formuler les avis du Comité de bassin
- Accompagner les structures existantes

→ Pour aller plus loin

- Faut-il la compléter ?
- Comment approuve-t-on cette doctrine ?
- Comment la diffuse-t-on ?

Témoignage d'un territoire

- Présentation par Monsieur CORTINOVIS et Madame BOUZID de l'Association Régionale des Syndicats de Bassins Versants et Structures Assimilées (ASYBA) de Haute-Normandie des réflexions en cours sur ce territoire



Conclusions

- Prochaine réunion de la Mission d'appui technique
- Session d'information élargie
- Objectifs que la mission se donne pour l'automne d'approuver un document de doctrine et les contours de la compétence.

